

NOTE AUX ORGANISATIONS



Montreuil, le 4 janvier 2024

Mobilisations contre la loi asile immigration

Conformément au mandat de la CEC, le Bureau confédéral a travaillé pour mettre dans le paysage une date de mobilisation la plus large possible. Le 21 janvier apparaît comme la date idéale, pour avoir le temps de préparer tout en étant en amont de la décision du Conseil constitutionnel

De plus, le week-end du 13/14 est déjà retenu de longue date pour organiser des manifestations pour exiger un cessez-le-feu à Gaza. Organiser deux manifestations le même week-end serait totalement contre-productif.

Le Bureau confédéral du 3 janvier a donc décidé d'appeler nos organisations à mettre toutes leurs forces pour réussir de grandes manifestations le 13 à l'appel du collectif pour une paix juste et durable et de travailler pour construire un appel le plus large possible contre la loi asile immigration le 21 janvier.